

**Durabilité** La Chambre belge des déménageurs lance un rapport sur le développement durable.

## “Le secteur du déménagement est confronté à d’énormes défis sur plusieurs fronts”

La fédération professionnelle belge des déménageurs innove avec un rapport sectoriel durable, annonce-t-elle dans un communiqué. Ce rapport permet à chaque membre de suivre facilement son empreinte écologique. Les fédérations professionnelles européennes et mondiales, Fedemac et Fidi Global Alliance, l'utilisent aussi comme base pour un déploiement international. Grâce à cet outil uniforme de reporting ESG, le secteur du déménagement se positionne comme pionnier, tant en Belgique qu'au niveau international.

### Un problème urgent

“Le secteur du déménagement est confronté à d’énormes défis sur plusieurs fronts. Ce rapport standardisé nous permet de les affronter ensemble plus efficacement”, explique Koen Vangoidsenhoven, directeur de la Chambre belge des déménageurs (CBD). “Les entreprises de déménagement sont de plus en plus souvent interrogées sur leurs efforts en matière de durabilité. Par exemple: comment permettre aux déménageurs, qui exercent un métier physiquement exigeant, de travailler plus longtemps? Comment adopter une approche plus écologique avec nos camions? Quelle est notre empreinte carbone et comment la mesurer? La PME moyenne se pose ces questions sans disposer de réponses toutes faites.”

Ce rapport sectoriel propose des réponses à ces questions tout en réduisant considérablement la charge administrative. En effet, la plupart des entreprises de déménagement sont confrontées aux mêmes problématiques. Une approche commune est donc logique et efficace. Pendant un an, la CBD et 15 entreprises de déménagement ont travaillé avec le cabinet de conseil The Ecological Entrepreneur pour élaborer le contenu de ce rapport. “Beaucoup de PME vivent au jour le jour et ne considèrent pas la

durabilité comme une priorité. Mais c’est de plus en plus crucial. On ne peut plus l’ignorer”, ajoute Bertil Durieux, président de la CBD.

### Une transition pour tous

La récente législation contraignante CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) en est un exemple. Les grandes entreprises – celles disposant notamment de plus de 25 millions d’actifs – ainsi que les entreprises cotées en Bourse doivent également rendre des comptes sur

leurs performances durables. Et elles exigent ces informations également de la part de leurs partenaires et fournisseurs, tels que les entreprises de déménagement. Les plus petites PME ne peuvent donc pas y échapper.

“Même si chaque entreprise est responsable de fixer ses propres objectifs de réduction, une approche collective fonctionne”, affirme M. Vangoidsenhoven. L’objectif est que le secteur atteigne la neutralité climatique d’ici 2050, en particulier en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport. Celles-ci représentent 85 % des émissions de CO<sub>2</sub> des 15 entreprises de déménagement participantes.

### Projet pilote

Un projet pilote sera lancé chez certains membres pour tester des carburants alternatifs comme le HVO. Des achats groupés de cartons réutilisables permettent également de réduire les déchets et la CBD mise sur les achats collectifs d’énergie durable. Pour mesurer l’évolution, l’empreinte carbone des entreprises participantes est suivie et communiquée chaque année. “Si vous ne vous engagez pas en matière de durabilité, vous vous excluez du marché”, déclare Sebastiaan De Block, fondateur et COO de The Ecological Entrepreneur. “Il faut agir maintenant car les changements s’accélèrent”, conclut-il.



L’objectif est que le secteur atteigne la neutralité climatique d’ici 2050, en particulier en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport.

JEAN-LUC FLEMAIL

## EN BREF

### Espace de coliving

#### Neybor ouvre “Flagey 16”

Dans un communiqué, Neybor annonce qu’elle poursuit son expansion à Bruxelles avec l’ouverture de “Flagey 16”, une maison pensée comme un véritable lieu de vie collective haut de gamme. À deux pas de la place éponyme, derrière sa façade typiquement bruxelloise, ce lieu de vie rassemble 9 chambres au design soigné, un vaste espace commun avec cuisine ouverte, un salon convivial, une buanderie entièrement équipée, un local vélo et un petit jardin arrière baigné de lumière. “Flagey 16 est l’illustration d’un modèle de coliving raisonné, à taille humaine, où l’on trouve un équilibre subtil entre vie collective et sphère intime”, explique Claire Sallets, architecte au sein de l’équipe Neybor. Les 9 chambres de Flagey 16 offrent des superficies allant de 14 à 26 m<sup>2</sup>, chacune bénéficiant d’un agencement optimisé pour allier confort et fonctionnalité.

### Musée Magritte

#### 168 panneaux photovoltaïques sur la toiture

Depuis ce 22 avril, la Régie des Bâtiments installe près de 170 panneaux photovoltaïques sur le toit du Musée Magritte, place Royale à Bruxelles. Cette installation devrait permettre une économie d’environ 10,5 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Le Musée Magritte est abrité dans l’ancien hôtel néoclassique Altenloh construit en 1779.

### Chantier

#### Nouvelle gare d’Ottignies en... 2032

Les barrières de chantier font partie du paysage de la gare d’Ottignies. Une passerelle sera construite au-dessus des quais en cours de rénovation, en parallèle avec un nouveau bâtiment de gare. Avec un budget de 144 millions d’euros, le but est de faire d’Ottignies un “pôle intermodal”. La fin des travaux est annoncée pour... 2032, au grand dam des navetteurs. **Ro. Ma.**

## 1,2 km

### Distance médiane école-domicile en Région bruxelloise

La plupart des enfants vont à l’école mais vont-ils à l’école près ou loin de leur domicile? L’Institut bruxellois de statistique et d’analyse étudie, dans son *Focus de l’Ibsa* n°72, la distance à vol d’oiseau entre le domicile et l’école des enfants bruxellois, qu’ils aillent à l’école dans la Région Capitale ou en dehors. Il révèle que cette distance varie selon le quartier de résidence et le type d’enseignement fréquenté. Un élève sur deux réside à moins de 1,2 km de l’école. Cette distance médiane varie selon le niveau d’enseignement: 0,7 km en maternel, 0,9 km en primaire et 2 km en secondaire. L’augmentation de la distance en secondaire s’explique par le choix des filières et options proposé dans chaque école. Dans le secondaire, les élèves doivent chercher plus loin une école qui propose la filière qu’ils souhaitent suivre.